

**Conseil Municipal du jeudi 28 juin 2018**

**POINT A + B CA / CG 2017**

**Intervention de Mehdy Belabbas, rapporteur du texte au nom de la majorité**

Monsieur le Maire,

Mes cher-e-s collègues,

Mesdames, Messieurs,

Le compte administratif (CA) retrace l’ensemble des mouvements, c'est à dire la totalité des recettes et des dépenses effectivement réalisées par la Ville sur une année. Le Compte Administratif se présente formellement de la même manière que le budget, afin de permettre des comparaisons. Enfin, le Compte Administratif dégage un résultat qui doit être affecté.

Parallèlement, le comptable public, chargé d’encaisser les recettes et de payer les dépenses ordonnancées par le maire, élabore le compte de gestion (CG) qui doit exactement concorder avec le compte administratif.

Il s’agit habituellement d’un exercice technique mais l’exercice de cette année comporte une « innovation » - si je puis m’exprimer ainsi - de taille.

En effet, la jauge d’évolution de 1,2% - introduite dans le cadre de la loi de programmation des finances publiques 2018-2022 – sera calculée sur notre CG 2017. Plus précisément, ce dispositif sera mis en œuvre sur la base du budget principal.

Dans cette optique, nous étudierons essentiellement ce dernier. De même, nous nous concentrerons sur les différences saillantes entre les montants inscrits au Budget Primitif (BP) 2017 et les sommes constatées dans le CA 2017. Comme nous allons le voir, ce CA 2017 se caractérise par une stabilité maîtrisée et ce, malgré un contexte - tant financier qu’institutionnel - particulièrement difficile.

**I/ Fonctionnement**

**1.1 Recettes**

En ce qui concerne notre fonctionnement, nos recettes ont été d’environ 155,2 millions €, contre 153,35 millions € inscrits au BP 2017, soit un taux de réalisation de 101,2%. Cette bonne nouvelle s’explique notamment par :

- Un produit fiscal de 67,1 millions € contre une prévision de 66,3 millions € inscrite au BP 2017, intégrant notamment le relèvement de 20 à 40% de la Taxe d’Habitation pour les résidences secondaires, soit un taux de réalisation 101,2%.

- Des recettes liées aux droits de mutations exceptionnellement élevées, soit 4,7 millions € contre 2,6 millions inscrits au BP 2017. Cela représente un taux de réalisation de 182,3%.

- Des recettes fiscales et rôles supplémentaires pour 3,5 millions €, contre une prévision de 2,9 millions € inscrite au BP 2017, soit un taux de réalisation de 122,4%.

- Les compensations pour 1,7 millions € contre une estimation de 1,45 millions € inscrite au BP 2017, soit un taux de réalisation de 116%.

Cette hausse compense les effets relatifs à :

- la baisse continue de notre Dotation Globale de Fonctionnement (DGF),

- la fin des conventions de gestion avec le GOSB,

- au décalage important quant au Fonds de solidarité des communes de la région Ile-de-France (FSRIF) entre notre prévision (+416.000 €) et la notification de l’Etat (-421.000 €).

**1.2 Dépenses**

Nos dépenses de fonctionnement, quant à elles, ont été de 137,1 millions € contre un montant de 137,4 millions € inscrit au BP 2017, soit un taux de réalisation de l’ordre de 99,7 %. Ces chiffres reflètent l’efficacité des mesures structurelles que nous appliquons depuis ces dernières années, afin d’assurer la maîtrise de nos frais de fonctionnement. Dans cette optique, nous pouvons souligner la qualité du travail collectif sur :

- le poste des ressources humaines, avec 80,2 millions € constatés au CA contre 80,5 millions € inscrits au BP 2017, soit un taux de réalisation de 99,7%. L’ensemble des actions que nous avons engagé nous permet d’absorber l’ouverture de nouveaux équipements (440.000€), les dépenses issues des décisions gouvernementales (1 million €) et le Glissement Vieillisse technicité (GVT).

- Les dépenses de services, avec 25,4 millions € contre 26 millions € inscrits au BP 2017, soit un taux de réalisation de 97,7%. Ces dernières intègrent notamment l’ouverture des nouveaux équipements et les mesures réglementaires de type « vigipirate ».

Notre endettement est en hausse en comparaison de la situation de fin 2016 (110,5 millions €) mais reste maîtrisé, avec un encours de 116,3 millions € au 31 décembre 2017. Nous maintenons une capacité de désendettement satisfaisante.

Enfin, notre épargne disponible est en hausse, avec 5, 9 millions € constatés au CA 2017 contre une prévision de 3,7 millions € inscrite au BP 2017, soit une évolution de 160%. La qualité de notre signature demeure ainsi préservée auprès des institutions financières.

Comme nous le constatons depuis un certain temps, nous sommes confrontés à un cycle budgétaire qui se complexifie d’année en année. Dès lors, notre gageure est la suivante : mener une gestion extrêmement stricte, tout en restant fidèle à notre vision politique.

Malgré ces difficultés, notre Ville doit continuer à se développer, avec un objectif de 75.000 habitants à l’horizon 2030. À cette fin, nous avons l’ambition de favoriser ce dynamisme par le développement d’équipements adéquats.

**II/ Investissement**

**2.1 Dépenses**

En ce qui concerne notre investissement, nos dépenses ont été de 33.4 millions €, soit un taux de réalisation de 95,4% par rapport au montant inscrit au BP 2017.

**2.2 Recettes**

Pour nos recettes d’investissement, nous constatons, contrairement à l’année dernière, des résultats du CA 2017 proches des prévisions du BP 2017. 15,2 millions € sont inscrits au CA 2017 contre 15,8 millions € inscrits au BP 2017, soit un taux de réalisation de 96,2%. Les recettes d’investissement sont principalement constituées :

- du Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA), avec 3,4 millions € au CA 2017 contre 3.2 millions € au BP 2017, soit une évolution de 108,6%.

- des Maires bâtisseurs, avec 182.000 € au CA 2017 contre 370.000 € au BP 2017, soit un taux de 49,2%.

- des subventions et participations dans le cadre de la Programmation Pluri annuelle des Investissements (PPI), avec 4.5 millions € au CA 2017 contre millions 4,6 millions € au BP 2017, soit un taux de réalisation de 98,4%.

- des cessions, avec 5,1 millions € au CA 2017 contre 5,7 millions € au BP 2017, soit un taux de réalisation de 90,6%.

- de la ligne « dotations et autres recettes », avec 1,9 millions € au CA 2017 contre 2 millions € au BP 2017, soit un taux de réalisation de 96,1%.

- de l’emprunt, avec 12,3 millions € au CA 2017 contre 15,5 millions € au BP 2017, soit un taux de réalisation de 79,2%.

**III/Résultat net**

Ainsi, le CA 2017 fait apparaître un résultat global brut de 2.722.213 €, auquel il faut ajouter le solde des reports pour 163.353 €.

Le résultat net s’élève donc à 2.885.566 €, étant composé pour l’essentiel :

- des droits de mutation perçus mi-décembre pour 2 millions €

- De la non réalisation du premier versement de 620.000 € prévu pour l’acquisition de la crèche Lamant Coutant, qui a nécessité une modification de la délibération initiale.

Dans le cadre du vote du budget primitif 2018 le 12 avril dernier, ce résultat a été repris de manière anticipée, afin de réduire notre prévision d’emprunt et de maintenir notre endettement à un niveau supportable pour nos finances.

Voilà mes cher.es collègues, l’essentiel des éléments sur lequel je souhaitais attirer votre attention, à l’occasion de l’étude de ce Compte Administratif 2017.

Afin de lutter contre les effets néfastes des divers plans d’économies et autres gadgets institutionnels aussi inutiles que nocifs, nous avons dû mettre en place des mesures structurelles de gestion.

Grâce à ces dernières ainsi qu’à notre stabilité maîtrisée, nous tentons de conserver des marges de manœuvre pour mener des politiques écologistes, solidaires et émancipatrices.

Je vous remercie